ont fidèlement observé le vœu des abstinentes, elles auront le bonheur de sortir de la condition de femmes et de renaître hommes. L'espoir d'obtenir un pareil avantage les aide à pratiquer des mortifications journalières et les soutient au milieu des peines et des contradictions que les hommes leur font endurer. Elles se promettent, sans doute, un ample dédommagement après leur métamorphose, et ce ne serait peut-être pas faire un jugement téméraire que de supposer que quelques-unes d'entre elles savourent déjà, par avance, un petit avant-goût de vengeance dans le cas où elles viendraient à retrouver leur mari transformé en femme.

A diverses époques de l'année, les associées de la confrérie des abstinentes font des processions à certaines pagodes. Nous en avons rencontré plusieurs fois, et c'est vraiment pitié de voir ces pauvres femmes, appuyées sur un bâton et clopinant avec leurs petits pieds de chèvre, exécuter d'assez longs pèlerinages dans l'espérance de prendre, après leur mort, une bonne revanche sur les hommes.

CHAPITRE VII.

Départ de la capitale du Hou-pé. — Visite d'adieux au gouverneur de la ville. — Sépulture de deux martyrs. — État du christianisme dans le Hou-pé. — Désagréments de la route. — Point de vivres dans une ville de troisième ordre. — Visite au palais du préfet de la ville. — Criminel soumis à la question. — Horribles détails d'un jugement. — Le *kouan-kouen* ou bandit chinois. — Manière de rendre la justice. — Code des lois et statuts de la Chine. — Considérations générales sur la législation chinoise. — Caractère pénal et matérialiste du Code. — Défaut de précision dans certaines lois. — Principe de solidarité. — Lois relatives aux fonctionnaires. — Organisation de la famille. — De la répression des délits. — Lois rituelles. — De l'impôt et de la propriété territoriale. — Nombreuses têtes de voleurs suspendues aux branches d'un arbre.

Après quatre jours de repos au Jardin de la porte occidentale, nous songeâmes à reprendre notre interminable route. Presque à bout de nos forces et de notre courage, il fallait faire encore plus de trois cents lieues, durant la saison la plus chaude de l'année et en nous dirigeant toujours vers le midi. Nous avions certes bien besoin de mettre notre confiance en la protection de la Providence, pour espérer d'arriver un jour à Macao, et de trouver un peu de repos à la suite de nos promenades excessives.

Les préparatifs du départ étaient déjà faits ; on avait rafraîchi et vernissé à neuf nos palanquins un peu rongés par la poussière et calcinés par les ardeurs du soleil. La nouvelle escorte avait été régulièrement cons-

tituée, sous la présidence de maître *Lieou*, ou « saule pleureur, » et notre domestique, Wei-chan, avait commencé l'éducation de nos futurs compagnons de voyage. Il leur avait insinué, en son langage pittoresque et imagé, qu'il leur serait nécessaire de se plier souvent avec beaucoup de souplesse, afin de ne pas s'écorcher à ce qu'il pouvait y avoir d'un peu anguleux dans notre nature.

Avant de quitter définitivement la capitale du Houpé, nous allâmes saluer Son Excellence le gouverneur de la province. Il nous reçut tout juste avec convenance et politesse ; son langage et ses manières n'avaient rien de cette bienveillance, de cette affabilité, qui nous avaient fait tant aimer le vénérable et excellent Pao-hing, vice-roi de la province du Sse-tchouen. De notre côté, nous eûmes aussi tout simplement de l'urbanité, et nous nous en tînmes strictement aux prescriptions du rituel. — Cheminez en paix, nous dit-il, en nous saluant de la main. — Soyez assis tranquillement, lui répondîmes-nous ;... et, après lui avoir envoyé une modeste inclination de tête, nous sortîmes.

Il y avait tout au plus une demi-heure que nous avions quitté cette grande et populeuse ville d'Outchang-fou, lorsque nous entrâmes dans un pays montueux et rougeâtre, sillonné en tous sens par une foule de petits sentiers. Ce site nous frappa, et nous crûmes le reconnaître. Il nous sembla qu'au commencement de l'année 1840, quand, pour la première fois, nous traversâmes l'empire chinois, nous avions fait furtivement un pèlerinage à travers les sinuosités de ces nombreuses collines. Ce souvenir plongea notre âme dans un ineffable ravissement de tristesse. Afin de nous bien

assurer que nous n'étions pas dans l'erreur, nous interrogeâmes un des porteurs de palanquin, et nous lui demandâmes le nom de la contrée que nous traversions. *Houng-chan*, nous répondit-il, « la montagne rouge. » C'était bien cela ; ce nom était gravé profondément dans notre mémoire.

En longeant un étroit chemin bordé d'arbustes épineux, qu'enlaçaient de nombreuses plantes grimpantes, nous aperçûmes, à quelques pas de nous, sur le penchant d'une colline, deux modestes tombeaux placés côte à côte. Cette vue remplit nos yeux de larmes et nos cœurs de vives et douces émotions. Sous ces deux pierres tumulaires reposaient les précieuses reliques de deux enfants de saint Vincent de Paul, des vénérables Clet et Perboyre, martyrisés pour la foi, l'un en 1822, l'autre en 1838. Oh ! que notre consolation eût été grande, si nous avions pu nous arrêter un instant au pied de cette colline sainte, nous agenouiller, nous prosterner sur ces tombeaux de famille, baiser avec respect cette terre consacrée par le sang des martyrs, et demander à Dieu, au nom de ces hommes forts, de ces héros de la foi, un peu de cette intrépidité toujours si nécessaire au milieu des tribulations de ce monde ; car, quel que soit le poste que nous assigne ici-bas la volonté de Dieu, nous n'en sommes pas moins les enfants du Calvaire, et notre sublime vocation a toujours quelque chose de celle du martyre.

La prudence ne nous permit pas de nous arrêter. Il y eût eu danger de découvrir un si précieux trésor aux nombreuses personnes qui nous accompagnaient. En 1840, lorsque nous visitâmes ces chères tombes,

nous étions seul avec un jeune chrétien de Ou-tchang-fou, qui nous servait de guide. Voici ce que nous écrivions, à cette époque, à nos frères de France : « Les « restes précieux de M. Clet et de M. Perboyre repo- « sent côte à côte, sur une verte colline, au delà de la « ville de Ou-tchang-fou. Oh ! qu'elle fut enivrante « l'heure que je passai auprès de ces deux modestes « tombes de gazon ! Sur une terre idolâtre, au milieu « de l'empire chinois, j'avais deux tertres sous mes yeux, « et une félicité inconnue remplissait et dilatait mon « âme. On ne voit pas de marbre ciselé sur la terre qui « recouvre les ossements des deux glorieux enfants de « saint Vincent de Paul ; mais Dieu semble s'être chargé « lui-même des frais du mausolée ; des plantes rampan- « tes et épineuses, assez semblables par la forme à l'a- « cacia d'Europe, croissent naturellement sur les deux « tombes. Au-dessus de ce tapis de verdure surgissent « avec profusion des mimosas remarquables de fraî- « cheur et d'élégance. En voyant toutes ces brillantes « corolles s'échapper à travers un épais tissu d'épines, « on pense involontairement à la gloire dont sont couron- « nées dans le ciel les souffrances des martyrs. »

Les deux précieuses tombes étaient encore dans le même état ; rien n'avait été changé ; les pierres et les inscriptions nous parurent intactes. Seulement, le temps des fleurs était passé, et les mimosas n'épanouissaient plus parmi la verdure leurs fraîches corolles. L'herbe était desséchée, et quelques cordons de liserons sauvages, dépouillés de leurs feuilles, rampaient d'une tombe à l'autre, comme pour les unir, les envelopper toutes deux dans une même trame.

Il faut espérer que le sang des martyrs, qui était autrefois comme une semence de chrétiens, n'aura pas perdu, en Chine, de sa fécondité. Cette terre a été, sans doute, jusqu'ici, d'une bien désolante stérilité ; mais, quand viendra l'heure fixée par celui qui est assez puissant pour transformer les pierres mêmes en enfants d'Abraham, on verra ce sol de granit se ramollir, et faire germer de son sein d'innombrables adorateurs de Jésus-Christ.

L'état du christianisme dans le Hou-pé n'est pas aussi florissant que dans la province du Sse-tchouen. On y compte tout au plus douze ou quatorze mille chrétiens, la plupart pauvres et appartenant aux classes inférieures de la société. Les nombreuses et violentes persécutions dont cette province a été presque toujours tourmentée sont peut-être la cause de ces succès peu rapides dans l'œuvre de la propagation de la foi. Le petit nombre des chrétiens, et les vexations continuelles qu'ils ont à subir de la part des mandarins, contribuent peut-être beaucoup à les rendre timides et à diminuer en eux cette ardeur et cette énergie nécessaires au prosélytisme. En parcourant, durant notre voyage, les points principaux de cette province, nous avons remarqué que les chrétiens se tenaient cachés ; ils n'osaient se montrer sur notre passage ; nous ne recevions pas leur visite dans les palais communaux, tout au plus en découvrions-nous quelques-uns, de loin en loin, qui faisaient furtivement le signe de la croix, afin de nous faire savoir ce qu'ils étaient. On ne voyait nulle part ce mouvement, cet entrain, que nous avions aperçus dans les missions du Sse-tchouen, et qui dénotent, sinon une foi plus vive, du

moins un zèle plus ardent pour la conversion des infidèles.

La mission du Hou-pé est maintenant confiée à la sollicitude des missionnaires italiens, sous la direction de monseigneur Rizzolatti, vicaire apostolique, qui est entré dans les missions de Chine depuis un grand nombre d'années. Sous l'influence de sa longue expérience, le vicariat du Hou-pé prenait de jour en jour des accroissements considérables, lorsqu'une persécution est malheureusement venue séparer le pasteur de son troupeau. Monseigneur Rizzolatti, arrêté par les mandarins, a été reconduit dans la colonie anglaise de Hong-kong, où il attend que des circonstances favorables lui permettent de rentrer sans imprudence au sein de sa mission.

Nous suivîmes, durant une journée entière, un pays entrecoupé de ravins et de collines. Le terrain nous parut peu propre à la grande culture ; aussi rencontre-t-on rarement des villages ; on ne voit çà et là que des maisons et des fermes isolées, où quelques familles, à force de patience et d'industrie, cherchent à tirer le meilleur parti possible de ce sol infécond. Avant le coucher du soleil, nous arrivâmes sur le bord du fleuve Bleu, que nous dûmes traverser pour aller coucher dans un gros bourg situé sur la rive opposée. Le chemin que nous avions pris en quittant Ou-tchang-fou se dirigeait vers le nord-est et nous éloignait de Canton. Nous fûmes contraints de marcher de la sorte pendant trois jours, afin d'éviter une foule de petits lacs qui, à chaque instant, nous eussent barré le passage. Il fallait, d'ailleurs, aller prendre la route impériale qui devait ensuite nous conduire directement jusqu'à la capitale du Kiang-si. Nous eussions bien pu nous embarquer à Ou-tchang-

fou et descendre le fleuve Bleu jusqu'au grand lac Pou-yang, mais, comme on était alors à la saison des inondations et des tempêtes, l'administration avait jugé prudent de nous faire partir par la voie de terre. La route était plus longue, moins agréable ; mais enfin il n'y avait pas à craindre les naufrages.

Après avoir traversé le fleuve Bleu, nous fîmes notre halte dans un gros village dont nous avons oublié le nom, et ce n'est pas assurément grand dommage, car nous n'avons pas des choses bien merveilleuses à en dire.

Nous y trouvâmes mauvais gîte, mauvais souper, et, en sus, une effroyable quantité de moustiques et de cancrelats. Le cancrelat est un gros et puant insecte du genre des coléoptères, foisonnant en Chine, dans les pays chauds, et faisant ses délices de ronger le plus délicatement possible l'extrémité des orteils et des oreilles de ceux qui dorment.

Nous fûmes, en général, logés et nourris d'une manière pitoyable tant que nous restâmes sur cette route de traverse. Les mandarins suivant ordinairement, dans leurs voyages, le cours du fleuve Bleu, l'administration locale n'a pas disposé, comme ailleurs, d'étape en étape, des palais communaux pour recevoir les fonctionnaires publics. On est obligé de se loger dans de misérables auberges, mal tenues, d'une saleté inénarrable, et où l'on a toutes les peines du monde à trouver de quoi ne pas mourir de faim. Nos conducteurs y mettaient bien toute leur bonne volonté ; Lieou, le Saule pleureur, qui nous avait promis de nous rendre la vie si douce, si poétique, tant qu'il serait avec nous, donnait vainement des ordres à ses subordonnés, et il avait la douleur de voir

que les résultats n'étaient jamais très-brillants. Il en était désolé, du moins nous remarquâmes que ses yeux larmoyaient souvent plus abondamment que de coutume. D'autre part, notre domestique, Wei-chan, était furieux. Sachant que nous l'avions gardé dans l'espoir qu'il imprimerait une bonne tournure à nos affaires, il sentait son honneur froissé et sa réputation compromise, toutes les fois que nous ne trouvions pas, comme dans le Sse-tchouen, un superbe palais communal avec un splendide festin. Il se mettait en colère à tout propos, insultait les gens de l'auberge et maudissait en bloc toute la province du Hou-pé. A l'entendre, il eût fallu ravager, incendier la ville ou le village où nous étions, et appliquer tous les habitants à la cangue ou les exiler au fond de la Boukharie. Nous dûmes, plus d'une fois, modérer l'extravagance de son zèle et lui bien faire entendre que, si ordinairement nous montrions une grande énergie et une fermeté inébranlable pour réclamer nos droits, nous savions aussi être patients lorsque les circonstances l'exigeaient et que nous n'avions à nous plaindre de la mauvaise volonté de personne. Wei-chan écoutait docilement notre sermon, mais cela ne l'empêchait pas de harceler tout le monde. Il n'admettait pas, quand nous arrivions quelque part, qu'on ne trouvât pas aussitôt un logement vaste, frais, commode et agréable.

La veille du jour où nous devions prendre la route impériale, nous arrivâmes, vers midi, dans une ville de troisième ordre nommée *Kouang-tsi-hien*. On nous conduisit dans une maison assez bien conditionnée, dont les appartements nous rappelaient les beaux palais communaux que nous rencontrions tous les jours dans la

province du Sse-tchouen. Nous étions à nous épanouir dans un frais jardin, à l'ombre des larges feuilles d'un massif de bananiers, lorsque le Saule pleureur s'en vint à nous, et, nous regardant par-dessous ses lunettes et à travers ses larmes, nous adressa ces intéressantes paroles : — Le gardien de l'établissement n'est chargé que de nous loger ; le tribunal lui a fait dire qu'il n'avait pas à s'occuper des vivres. — C'est donc l'administration qui s'en avise ; on nous enverra, sans doute, le dîner du tribunal ? — Nullement; on m'a dit que le tribunal ne devait pas s'en mêler. — Qui donc a-t-on chargé de ce soin ? — Personne, nous répondit le Saule pleureur, en étendant piteusement vers nous sa main droite, pendant que, de la gauche, il étanchait l'humidité de ses yeux avec un lambeau de toile blanche. — Personne ! nous écriâmes-nous en nous levant aussitôt de nos siéges ; qu'on fasse venir les porteurs de palanquin et qu'on nous conduise chez le préfet de la ville... Le Saule pleureur, qui n'était pas accoutumé à nos procédés diplomatiques, fut saisi de frayeur ; mais Wei-chan le tranquillisa en lui disant que nous avions fait ainsi tout le long de la route, et qu'il n'en était résulté aucun malheur.

Les porteurs de palanquin arrivèrent aussitôt et nous partîmes pour le palais du préfet. Nous avions recommandé à nos porteurs d'entrer rondement dans la cour intérieure, sans s'arrêter à la porte. La consigne fut ponctuellement observée ; mais le portier, à la vue de cette façon inusitée de s'introduire dans le tribunal, courut après nous pour nous demander où nous allions. — Parler au préfet. — Le préfet siége ; il fait un

jugement de première importance... Nous pensâmes que c'était un faux prétexte pour nous empêcher d'entrer et nous insistâmes. — Au moins, dit le portier, donnez-moi votre carte de visite et j'irai annoncer..... Dans la crainte que le préfet ne voulût pas se laisser voir, nous répondîmes au portier que nous n'étions pas soumis aux rites de l'empire et que nous saurions nous annoncer nous-mêmes... Nous ordonnâmes donc aux porteurs de continuer leur chemin, et nous pénétrâmes ainsi dans la cour intérieure qui précède l'entrée du prétoire. Cette cour était encombrée de monde, et nous soupçonnâmes que le premier magistrat de la ville pourrait fort bien, en effet, être occupé à rendre la justice. Un employé subalterne du palais vint à nous, au moment où nous sortions de nos palanquins, et nous assura que le préfet jugeait une affaire criminelle. Nous hésitâmes un instant, ne sachant trop quel parti nous avions à prendre, de retourner au logis ou de nous présenter dans la salle où se faisait le jugement. Comme nous tenions beaucoup à n'avoir pas fait une démarche inutile, et puis la curiosité nous poussant aussi un peu, nous fendîmes la foule et nous entrâmes.

Tous les yeux se fixèrent sur nous, et il s'opéra dans l'assemblée un mouvement général de surprise. Deux hommes à grande barbe, en bonnet jaune et ceinture rouge, c'était quelque chose comme une apparition fantastique. Pour nous, subitement saisis par une froide sueur et pouvant à peine nous soutenir sur nos jambes chancelantes, nous fûmes sur le point de nous évanouir. Le regard fixe et la poitrine haletante, il nous semblait être sous l'impression d'un horrible cauchemar. Le

premier objet qui s'était présenté à notre vue, en entrant dans le prétoire chinois, c'était l'accusé, le prévenu, l'homme qu'on était en train de juger. Il était suspendu au milieu de la salle, comme une de ces lanternes à forme bizarre et de dimension colossale qu'on rencontre dans les grandes pagodes. Des cordes attachées à une grosse poutre de la charpente tenaient l'accusé lié par les poignets et par les pieds, de sorte que le corps était obligé de prendre la forme d'un arc. Au-dessous de lui étaient cinq ou six bourreaux armés de lanières de cuir et de racines de rotin. Les gémissements étouffés qu'exhalait ce malheureux, ces membres déchirés de coups et presque en lambeaux, et puis ces bourreaux dans une attitude féroce et dont la figure et les habits dégouttaient de sang, tout cela présentait un tableau hideux, qui nous fit frissonner d'horreur. Le public qui assistait à cet épouvantable spectacle paraissait parfaitement tranquille. On eût dit que notre bonnet jaune le préoccupait plus que tout le reste. Plusieurs riaient du saisissement que nous avions éprouvé en entrant dans la salle.

Le magistrat, qu'on s'était hâté de prévenir de notre arrivée au tribunal, se leva de son siége aussitôt qu'il nous aperçut et traversa la salle pour venir nous recevoir. En passant tout près des bourreaux il dut marcher sur la pointe des pieds et relever un peu sa belle robe de soie, parce que le parquet était couvert de larges plaques de sang à moitié caillé. Après nous avoir salués en souriant, il nous dit qu'il allait suspendre un instant la séance. Il nous conduisit ensuite dans un cabinet situé derrière son siége de juge. Nous nous assîmes, ou